

Sénégal

De Tnt à Tnn (*) : où sont les décodeurs ?



Télévision numérique terrestre (Tnt) ! Tu parles. Télévision numérique nada (Tnn) oui !

Près de 20 jours après l'annonce pompeuse du basculement de l'ère analogique au numérique terrestre le 17 juin dernier, les pauvres Sénégalais à qui on a seriné un futur numérique aussi gros que la lune et l'Etat qui n'a certainement compris mot du charabia terrestre continuent d'attendre les décodeurs promis à 10 000 francs CFA par l'unique opérateur de service Tnt pour être dans l'air du temps avec des contenus rendus plus vrais que nature par des décodeurs cédés à 10 000 francs rek. Tu parles !

Rien de rien. Pas de trace de décodeurs pour « numériser » l'image, pas d'adaptateurs pour « s'adapter ».

Rien, tuss, nada.

Des « katches » rek dirait mon oncle Doudou qui, comme tous les « goorgorlu » constatent que les téléspectateurs sont 20 jours après, toujours dans le visionnage hertzien et que l'Etat s'est enfermé dans un silence assourdissant, donnant l'impression qu'il a bien de la peine à se réveiller de son rêve « tout au numérique ».

Les conséquences d'une gueule de bois qui rend les

effluves numériques (hahaha) d'une sacrée cuite financière (tëss) sont peut-être passées par là ! Qui sait ?

En tout cas, cette affaire-là, on va la surveiller de près, de très près même pour reprendre la formule de nos frères ivoiriens

Parce qu'on le sait, l'Etat restera silencieux comme une carpe. Cela dit, tonton Doudou fait bien de le revendiquer : « On veut tous avoir nos décodeurs de l'ère tnt. Qu'on nous dise où est-ce qu'ils sont et on va les acheter à 10 000 francs. C'est pas diable ça ! »

On nous dira qu'il n'était prévu que 5 000 décodeurs pour le début du basculement numérique. Interdit d'en rire

CHARLES FAYE



Mali

Après l'AMRTP, le ministre Choguel Maiga dans ses oeuvres a la HAC



Le Conseil des Ministres du vendredi 03 juillet 2015 a finalement décidé de qui prendra les rênes de la première Haute Autorité de la Communication (HAC) au Mali. Ce sera un magistrat au détriment d'un homme du métier. C'est tout le contraire de ce qui avait été initialement prévu, par les textes présentés par l'ancien ministre, Jean-Marie Idrissa Sangaré et adopté en conseil des ministres en sa séance du 13 décembre 2013, à savoir que le président de l'Autorité est désigné par ses pairs. Le nouveau Ministre en charge de l'Information et de la communication, M. Choguel Maiga, dès sa nomination de l'AMRTP est entré dans ses manœuvres à la HAC. Dans sa méthode de gestion des choses à l'UDPM-MPR a réussi cette fois-ci encore, à intercepter les textes à la volée avant leur vote à l'assemblée pour changer les règles encours du jeu. Si dans la forme et d'un point de vue juridique le Ministre Choguel est irréprochable, parce que les choses ont été faites avec une rare dextérité politique qui dévoile au passage son expertise cachée en légistique, dans le fonds et dans la philosophie des autorités indépendantes de régulation, l'efficacité et l'indépendance de la structure ont été sacrifiées sur l'autel des intérêts partisans au détriment de l'intérêt général. Les modifications qu'il a réussies à faire intégrer dans les textes avec la complicité de la majorité RPM à l'Assemblée nationale est que le président de la HAC n'est plus désigné par ses pairs mais directement

parmi les trois personnalités nommées par le président de la République. Et c'est le même comportement que nous dénonçons avec raison dans le dossier de choix du DG de l'AMRTP qui est désigné par ses pairs et non à la suite d'un appel à candidature. Si pour la HAC le Ministre Choguel du COPPO a réussi à changer les textes avant le forfait, il faut le dire encore que pour l'AMRTP, les textes disent toujours que le DG est désigné par ses pairs et non par appel à candidature. Si le président de la République a vu le piège dans le dossier du choix du DG de l'AMRTP et a pris la décision qu'il fallait en arrêtant le processus à temps sous les conseils avisés de ses collaborateurs et du Premier ministre, dans celui du choix du président de la HAC il s'est fait avoir. Mal avisé et mal conseillé sur ce dossier, le président IBK a dû à tort mettre cette mesure à l'actif de l'excellence d'un ministre qui travaillerait pour lui et qui saurait trouver les failles où elles se cachent pour rehausser ses nominés et conférer ainsi à ses choix de premier magistrat toute l'autorité qui sied à son fait du prince. Mais à l'analyse et du point de vue des experts du domaine c'est plutôt un acte contre productif qui à la longue desservira le président lui-même et la République qu'il a promis de relever. A l'origine des autorités indépendantes il y a la base une philosophie de bonne gouvernance, celle de doter le pays d'institutions fortes de sorte que dans la disposition et l'ordonnement des choses le pouvoir arrête le pouvoir. Parce que tout simplement le pouvoir absolu corrompt absolument. La Presse est un véritable quatrième pouvoir dans une démocratie qui se veut pour le peuple. Même si elle n'est pas institutionnalisée par notre Constitution, ailleurs c'est inimaginable que le président de la HAC puisse être désigné par une autre autorité autre que celle de ses pairs.

Mais le dessein du Ministre est simple, c'est de phagocyter et de rattacher à la présidence une structure qu'on a voulu à l'origine libre de ses décisions pour renforcer la Presse et la Démocratie.

La HAC n'est donc plus une autorité indépendante alors que le Ministre Choguel lui même s'est toujours battu quand il y était encore pour que l'AMRTP devienne une autorité totalement indépendante et il l'a réussi. On se rappelle déjà que même dans la première mouture des textes le fait que 6 membres sur 9 soient sommés par les autorités politiques était en soi un gros problème d'efficacité. Surtout que dans le contexte du Mali où les présidents de ces deux Institutions sont presque toujours de la même famille politique. Il faut éviter à l'avenir dans notre pays de vouloir toujours les choses au rabais et de ne jamais les faire comme il le faut. La HAC n'est pas une création malienne, nous nous sommes inspirés d'ailleurs, alors il fallait la prendre comme telle en respectant la philosophie qui a présidé à sa création sans calcul politicien. On ne le dira jamais assez que le président américain Barack Obama a vu juste en rappelant aux africains que le continent n'avait pas besoin d'hommes forts mais d'institutions fortes. En dépouillant la HAC de son indépendance, on a fini par ne plus en faire une institution forte, mais une structure entre les mains des hommes forts du moment. C'est ce genre d'étroitesse de vision qui fait que dans notre pays on est dans de perpétuelles révisions des textes. Le Conseil des ministres au lieu de s'attaquer à résoudre les vrais problèmes du pays consacre plus de temps à la révision des textes qui passent et qui reviennent sans cesse en révision. Tout se passe comme si notre administration ne savait que faire des textes qu'elle fait et défait. C'est la marque d'un amateurisme qui confirme tout le retard du Mali.

La Haute Autorité de la Communication qui remplace ainsi le Conseil Supérieur de la Communication aura la lourde mission de réguler le secteur de la communication dans les domaines de l'audiovisuel, de la presse écrite, de la publicité audiovisuelle et écrite et surtout de la presse en ligne. Son premier président, le Magistrat Fodié TOURE, inconnu du monde de la Presse est donc très attendu avec son équipe pour faire avancer le Mali sur divers chantiers dont notamment :

le dossier de l'attribution des nouvelles fréquences numériques. Sa bonne gestion consacrera l'ouverture du marché de l'audiovisuel qui devrait nous permettre de rattraper notre grand retard par rapport à nos pays voisins comme le Sénégal, l'Algérie ou le Niger en ce qui concerne les autorisations d'ouverture de télévisions privées : communautaires, rurales, régionales et nationales. Elle est appelée à donner un coup de fouet à l'ordonnance du 15 janvier 1992 portant autorisation de création de services privés de radiodiffusion sonore par voie hertzienne terrestre en modulation de fréquence et de l'ordonnance du

14 mai 1992 portant autorisation de création de services privés de communication audiovisuelle, qui ont consacré la libéralisation de la Communication audiovisuelle au Mali.

La HAC dans le contexte de crise lié à la rébellion arabo-touareg devra exercer sans pitié son autorité sur tous ces médias étrangers diffusés à partir d'un site situé sur le territoire national quelles que soient les modalités de leur mise à la disposition du public comme le dispose si bien les textes. Elle devra mettre fin à la désinformation de ces médias internationaux qui ont té de beaucoup dans l'aggravation de la panique générale des maliens.

La HAC est aussi attendue sur le chantier de la transition vers la télévision numérique qui semble avoir du plomb dans les ailes. En dépit du tintamarre de l'ancien Ministère en charge des TIC, Mamadou Camara lors de l'atelier de validation de la stratégie numérique Mali-2020, soutenu par le PDG d'Africable, le Mali semble toujours moins bien préparé que ses voisins qui ont célébré et marqué par des actes indélébiles de grandes portées posées par leurs plus hautes autorités, ce passage du 17 juin qui est passé inaperçu au Mali.

Parions que tout cela ne sera qu'un mauvais souvenir avec la qualité des membres que compose cette HAC du Mali où on reconnaît de grosses pointures de la Presse comme le Ministre Gaoussou DRABO, Mahamane Hameye CISSE et Aliou DJIM. Leur présence rassure sur le futur de cette autorité dont l'avenir dépendra de ce premier mandat.

O'BAMBA

Burkina Faso

Galian 2015 : Une célébration sous le signe du renouveau de la presse burkinabè



La 18ème nuit des communicateurs a enfin eu lieu ce vendredi 3 juillet à Ouagadougou. Sur près de 246 œuvres soumises, plus d'une quarantaine ont eu le mérite d'être récompensées. La cérémonie de remise a eu lieu en présence du président d'honneur Moumina Sherrif Sy, président du Conseil national de la Transition et de plusieurs autres autorités. Le mérite et l'excellence des femmes et hommes des médias du Burkina ont été célébrés cette année encore. 18ème du genre, les Galian 2015 se sont tenus dans un contexte post-insurrectionnel où les médias dans leur ensemble se sont illustrés de manière fort appréciable. A cela s'ajoute le contexte transitionnel marqué souvent par des remous sociaux ; tels ; celui du Régiment de sécurité présidentielle (RSP). En témoignage, indique le ministre de la Communication, porte-porte du gouvernement, Frédéric Nikiéma, les intrusions d'hommes armés dans certaines rédactions le mardi 30 juin. Certes ! Les professionnels des médias ont, à en croire le ministre, joué un rôle éminemment important dans l'éveil des consciences, faisant ainsi de la presse, l'épicentre du débat qui a fermenté les convictions des années durant, et permis le changement au Burkina les 30 et 31 octobre 2014. Sont de ces journalistes Norbert Zongo.

Pour la première fois de l'histoire des Galian, le mérite du célèbre journaliste d'investigation Norbert Zongo a été cité à la cérémonie de remise des prix.

Sauvagement assassiné mais dont l'œuvre et les idées continuent d'irradier la noble lutte des burkinabè pour plus de liberté et de démocratie, un hommage a été rendu par les autorités de la transition à Norbert Zongo, mais aussi à tous ces hommes et femmes, qui au risque de leur vie, ont permis au monde de suivre toutes les étapes de l'insurrection populaire. « La presse burkinabè a du mérite, foi du ministre, en ce sens qu'elle n'a pas profité de la situation pour exacerber les antagonistes, mais plutôt de promouvoir la paix et la cohésion sociale ». C'est pourquoi Frédéric Nikiéma, à l'orée des scrutins historiques d'octobre 2015, a lancé une invite à l'ensemble des médias à persévérer dans cette dynamique, en mettant en exergue leur traditionnel sens élevé de la responsabilité sociale. Il les a également exhortés à faire preuve de vigilance aigüe dans le traitement de l'actualité électorale au regard des dérapages langagiers constatés çà et là ces derniers temps. Belle initiative, la nuit du communicateur est selon le ministre, un événement à pérenniser afin de magnifier le travail des journalistes. Si l'ambition du ministère de la Communication est d'inscrire dans la durée les prix Galian, les journalistes devront être persévérants dans la quête de l'excellence et du professionnalisme. Ce sont d'ailleurs ces observations de non-respect des règles de la production journalistique qui ont été soulignées par les différents jurys. « Dans le même ordre d'idées, nous avons déploré des manquements aux principes fondamentaux du journalisme à travers les émissions interactives sur certains médias, mettant à rude épreuve la cohésion sociale », rappelle le ministre qui a annoncé au titre des perspectives, la relecture des textes régissant la presse écrite, la presse en ligne, la publicité et l'accès à l'information publique. Des réflexions sont aussi en cours sur la dépenalisation des délits de presse, la défiscalisation des matériels de production des médias, l'augmentation de la subvention de l'Etat à la presse privée et à la mise en place d'un fonds de soutien à la presse.

A César ce qui est à César

« Dans la dynamique du nouvel esprit que nous cultivons pour notre métier, il est désormais temps que l'organisation des Prix Galian soit assurée et assumée par les professionnels de la presse et des médias eux-mêmes avec l'appui des pouvoirs publics ». C'est le vœu du président d'honneur, président du CNT, mais s'exprimant plutôt en tant que journaliste. Plus qu'un vœu, s'explique-t-il, c'est un combat que les organisations professionnelles des médias ont mené pendant longtemps pour qu'en plus de l'autoformation et de l'autorégulation, les Galian soient aussi un cadre pour les hommes et les femmes de médias de reconnaître, en toute responsabilité et autonomie les meilleurs d'entre eux. « Cela me tient particulièrement à cœur », insiste le président d'honneur auprès du ministre de la Communication. En clair, Sherrif Sy souhaite que l'organisation de la nuit des mérites passe entre les mains des premiers concernés par l'événement. Tout en saluant le professionnalisme dont les journalistes ont fait montre pendant les événements, il les a exhortés à plus d'engagement et de professionnalisme car dit-il : « nous sommes embarqués dans une compétition et une concurrence interne et internationale très rude avec le diktat et la sanction des consommateurs des produits de la presse ». Le défi doit donc être relevé au prix d'une vraie solidarité en toute confraternité.

BASSÉRATOU KINDO